

Séminaire INSPE - 13 janvier 2020

ATELIER : LIEN MASTER - CONCOURS

Régine Battois

Les différents parcours pour accéder au concours

3 parcours progressifs

À partir de 2022, le concours se passe en fin de M2.

TITULARISATION

Fonctionnaire stagiaire : enseignement et formation adaptée au parcours

Concours

M2
MEEF

Possibilité d'alternance avec mission d'enseignement

AVEC UN M2
DISCIPLINAIRE

M1
MEEF

Enseignement

M1
MEEF

Stages
d'observation

L3

Co-intervention

L2

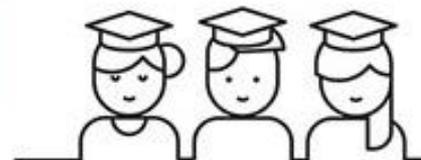
Observation
et participation
à des dispositifs

Entrée en
master MEEF

AVEC UNE L3

Poursuite de la licence
en pré-professionnalisation

AVEC UNE L1



Sécuriser le parcours jusqu'au concours

Les modalités de la formation pratique en pré-professionnalisation



Dans le même
établissement
pendant 3 ans
avec un système
de tutorat.



En licence 2

Observation et participation à des dispositifs tels que **Devoirs faits** ou **encadrement pédagogique** aux côtés d'un professeur*, **co-intervention** ponctuelle

En licence 3

Co-intervention avec un professeur* et **Devoirs faits**

En master 1

Prise en charge d'une classe de manière autonome avec l'appui d'un professeur*

* Référent / tuteur

Les stages et l'alternance, quels effets sur le concours ?

R2021 : Quelles perspectives ?

M1MEEF	PE – SD - CPE	M2MEEF	PE	SD	CPE	T1 MEEF	T1 NON MEEF
type	Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire	type	Stages en responsabilité à tiers-temps : contrat d'alternance avec le rectorat			Un temps complet en établissement	un tiers-temps ou un mi-temps en responsabilité ? - Quelle entrée dans le métier pour les contrats pré-pro(AED)
durée	De 4 à 6 semaines	durée	Filé sur l'année ou massé sur 1 semestre ?				
format		format	Filé (1 j / semaine) + massé (2 périodes)	En réflexion	En réflexion		
STG	Contrat pré-pro 8h rémunéré(AED) dès la L2 possible	STG	Contrat pré-pro (AED) 8h rémunéré reconduit				
	STG PRAC		Étudiant alternant M2MEEF ou PSTG R2021 ou Redoublant en PRAC ou alternance ?				
		M2non MEEF	Stage d'observation et de pratique accompagnée en milieu scolaire de 8 à 12 semaines				

Le concours 2022, quels effets sur la formation

Place du concours

Admissibilité : en mars l'année du **M2**

Admission : en mai / juin l'année du **M2**

Les épreuves

la dimension professionnelle est présente pour le premier comme pour le second degré

2 épreuves écrites d'admissibilité

- épreuve disciplinaire avec note éliminatoire à 5/20 ajusté selon les disciplines
- épreuve de didactique disciplinaire (plan de séquence avec des ressources mises à disposition)

2 épreuves orales d'admission

- construction et l'animation d'une séance
- entretien professionnel : motivation du candidat, sa connaissance du service public,... prise en compte des travaux de recherche et/ou du parcours antérieur
- Une 3^{ème} épreuve modulable pour certaines disciplines pratiques physiques en EPS ? 1 épreuve optionnelle en langue ? **Seulement CRPE,**

Le Jury

Des chefs d'établissement, inspecteurs, profs autres discipline...

Les enjeux pour un concours professionnalisant

obstacles à dépasser :

- permettre aux étudiants et stagiaires de percevoir clairement le projet de formation,
- de faire le lien entre le parcours de formation, les expériences professionnalisantes et les objectifs-métiers.
- **Ces apprentissages doivent se concevoir dans la durée, dans un continuum allant de la L2-L3 à la troisième année post-titularisation.**
- **Le cadre ne peut donc viser à atteindre un niveau maximal pour toutes les compétences dès les années de M1 et M2**
- s'assurer de leur maîtrise dans un ensemble de situations constitutives d'une pratique d'enseignants et de personnels d'éducation débutants.
- **Concevoir des temps de formation qui prendront en charge l'intégration, la mobilisation et l'agencement des ressources dans des situations complexes adaptées**

Construire un concours inscrit sur les compétences métier

utiliser l'organisation en blocs du référentiel de formation de mai 2019.

Quatre blocs sont ainsi identifiés avec un lien plus étroit entre les blocs 2 et 3 :

- B1 : L'enseignant, acteur de la communauté éducative et du service public de l'éducation nationale :
- B2 : l'enseignant concepteur de son enseignement, anticipant les apprentissages
- B3 : L'enseignant efficace dans la mise en œuvre de son enseignement, pour faire apprendre chaque élève
- B4 : L'enseignant, praticien réflexif acteur de son développement professionnel

Le développement des compétences doit s'envisager de la L2-L3 à T3.

Actuellement les interventions en L2/L3, en M1/M2/stagiaires, en T1/T3 et en FC ne sont pas ou peu organisées par des priorités articulées.

Les acteurs et partenaires au pilotage du changement

Les acteurs-partenaires

- Les enseignants
- Les chefs d'établissements
- Les tuteurs
- L'équipe administrative des EPLE
- Les formateurs des UFR
- Les formateurs à l'INSPE

- Les services du rectorat
- Les services d'orientation
- La FTLV
- Les inspecteurs
- Les ressources humaines

Les besoins en formation

- Former les enseignants à l'accompagnement : CAFFA, CAFIPEMF, MEEF PIF
- Former les accompagnateurs à accueillir les alternants, les contractuels, les temps complet
- Former à l'enseignement et l'évaluation par compétences
- Quelles formations sur :
P1 : L3
P2 : M1
P3 : M2 - P4 : T1, P5 : T2
P6 : T3

Les mises en relation

Co construction des formations entre la FI et FC

Construire une alternance renforcée et guidée

Des conseils de perfectionnement actifs et force de propositions

Compte rendu atelier 3

Questions posées lors de l'atelier

1. Question du public en reconversion.
Avec le concours en M2 : comment financer leur formation en Master MEEF avec réussite au concours ?
Ils sont souvent en formation continue ou en rupture conventionnelle (pour pouvoir bénéficier du chômage).
2. Comment veiller à l'équilibre entre disciplinaire et métier avec le concours en M2 ?
3. Problème de l'imprécision du concours, notamment concernant les épreuves d'admission. Quelle sera la place des disciplines telles la musicologie en Mention PE ?

Quelques réponses discutées

Question 3. Les disciplines telles la musicologie, ... feront l'objet de la seconde épreuve d'écrit. Il est indiqué : " une épreuve professionnelle, permettant d'apprécier la capacité du candidat à proposer une approche polyvalente d'un sujet".

Compte rendu atelier 3

Questions posées lors de l'atelier

4. Les épreuves du concours portent plus sur les pratiques professionnelles qu'avant. Ne faut-il pas l'intégrer dans les temps de stage en faisant travailler certains points (mise en place de séance ou de séquence) dans l'optique aussi du concours ? Est-ce possible d'envisager une formation avant, en Licence ?

Compte rendu atelier 3

Questions posées lors de l'atelier

5. Maîtrise disciplinaire dans les parcours de langues vivantes étrangères : comment avoir plus d'exigence sur la pratique de la langue, comme par exemple forcer les étudiants à partir à l'étranger ? Peut-on l'obliger ?

6. Master PE, épreuves disciplinaires du concours (premières épreuves). Choix dans les fondamentaux. Est-ce français et/ou maths ?

Quelques réponses discutées

Question 5. Il n'est pas possible de l'exiger, le succès d'une candidature à des dispositifs comme Erasmus n'étant pas garanti.

Question 6. Pour la première épreuve d'écrit il est écrit français et maths. Pour l'oral : français ou maths.

Compte rendu atelier 3

Questions posées lors de l'atelier

7. Comment réfléchir au devenir des étudiants obtenant le Master et pas le concours ?
8. Master PE : y aura-t-il un test obligatoire (participant de la sélection à l'entrée en Master) à l'entrée du M1, notamment pour s'assurer de leur niveau en français et en anglais, fondamentaux pour le concours ?
- Master M1 – M2 PE (mais aussi SD) : comment quantifier la part du disciplinaire et didactique dans les maquettes ?
- Comment assurer le lien entre savoirs fondamentaux disciplinaires et métier ?

Quelques réponses discutées

Question 7. Pas de solution, il en va de même actuellement.

Question 8. Le test est obligatoire et sélectif.

Première remarque : cela sera rappelé aux responsables des groupes de travail en premier et second degrés (donc aussi aux responsables de parcours en second degré).

Compte rendu atelier 3

Quelques réponses discutées

Remarques :

- Veiller à ce que l'ensemble des partenaires participent à la mise en place des maquettes
- Transmettre les documents de présentation de ce matin en amphi.